





Bordeaux, le 13 janvier 2023

Suppressions d'emplois 2023 à la DGFiP et grande braderie de chaises vides à la DISI Sud-Ouest

En « bon manager », la DGFiP a compris qu'il fallait « associer » les agents aux changements. A l'aube du renouvellement de son Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM), elle a donc multiplié les séminaires, groupes de travail et a même organisé une grande opération « remue-méninges » afin que personne ne puisse dire qu'on ne lui a pas donné une chance de s'exprimer.

De la concertation dans les différentes réunions, une seule demande a réuni suffisamment d'agents pour qu'elle soit mise, par de nombreuses directions, en exergue de la restitution remontée vers la Centrale : l'arrêt des suppressions d'emplois.

Évidemment, personne n'était dupe. Dès la première synthèse nationale, le 30 septembre 2022, la Direction Générale a transformé les demandes de cette nature en « sujet d'inquiétude et de tensions ».

De fait, il n'a jamais été question de cesser les suppressions d'emplois. Néanmoins, le Ministre et le Directeur Général ont tenté de nous faire comprendre que nous avions été entendus, en communiquant largement sur la baisse des suppressions d'emplois. « Seulement » 850 emplois supprimés en 2023 ! En comparaison des 1 506 suppressions en 2022 et de ce que nous avons pu connaître par le passé, jusqu'à plus de 3 000 en 2011, nous devions donc nous réjouir.

Dans les documents fournis pour le groupe de travail national du 10 janvier 2023 sur le COM, un graphique nous confirme « une réduction très nette des suppressions d'emplois sur les 5 années » (prévisions 2023-2027) : - 850 en 2023, - 450 en 2024, 0 en 2025, - 850 en 2026 et - 850 en 2027. Il est question de « redéploiements d'emplois au bénéfice des métiers et des agents » et de « stabiliser les structures issues du NRP » (Nouveau Réseau de Proximité).

Nous l'avons répété des centaines de fois et nous le répéterons encore : ces suppressions d'emplois n'ont d'autre logique que de faire des économies. La DGFiP continue d'être exemplaire en la matière, faisant fi de l'usure de ses agents (baromètre social en constante dégradation, collègues qui partent en retraite plus tôt que prévu, carrières qui s'achèvent dans l'amertume quand ce n'est pas en arrêt maladie...).

Bien sûr, en 2023 la DISI-Sud-Ouest tire son « épingle du jeu » avec des créations d'emplois, mais nous n'avons aucune certitude que ces emplois soient réellement et durablement pourvus.



Comment pouvez-vous croire que nous allons nous satisfaire de la situation catastrophique des emplois à la DISI Sud-Ouest en affichant 40 emplois vacants en incluant les contractuels arrivés au 1^{er} janvier 2023 ?

(- 1IDIV CN, -27 A, -8B, -2C et -2 C Techniques)

Aujourd'hui 13 janvier, la DISI Sud-Ouest convoque son premier Comité Social d'Administration Local, nouvelle instance issue de la réforme dite de transformation de la Fonction Publique, qui devait porter sur l'évolution des emplois implantés au 1er janvier 2023. Le calendrier est ainsi fait que le « renouveau » du dialogue social commence avec le seul sujet dont il est impossible de débattre.

Solidaires Finances Publiques boycottera cette première convocation.

